

République de Corée pour s'arrêter ensuite à Fidji sur le chemin du retour. Pour la deuxième année consécutive, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré aux Philippines, en juin, les ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En septembre, les relations entre le Canada et l'ANASE se sont resserrées davantage lorsque les cinq ministres des Affaires étrangères de l'Association et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan ont signé un accord de coopération économique.

Des ministres du Cabinet ont visité la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, Hong Kong, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et l'Inde. Le premier ministre d'Australie, le premier ministre du Japon et le vice-président de l'Inde sont venus au Canada. Durant la visite au Canada du vice-premier ministre et du ministre des Affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, un nouvel accord, remplaçant l'Accord de commerce préférentiel en vigueur, fut signé par les représentants des deux pays.

SERVICES ET AIDE AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER

Bien qu'il y ait eu diminution du nombre des Canadiens voyageant à l'étranger, le nombre total des services consulaires fournis par les missions a continué de s'accroître, à l'exception des services fournis aux Canadiens en difficulté qui sont restés les mêmes qu'en 1980. Des plans ont été conçus pour aider les Canadiens se trouvant dans des situations d'urgence, notamment dans les régions en proie à des troubles civils ou politiques. On a entrepris un examen détaillé de l'ensemble du programme des services consulaires afin de recenser les secteurs où il conviendrait de rendre ces services plus efficaces.

Toujours désireux d'offrir des services consulaires dans les meilleurs délais aux Canadiens voyageant et résidant à l'étranger, le Canada a nommé des consuls honoraires à Nicosie (Chypre), à Mazatlan (Mexique) et à Barcelone (Espagne), portant à 15 le nombre total des consuls honoraires.

Des consultations consulaires se sont tenues avec les autorités italiennes à Ottawa et à Rome, et le Canada a continué de discuter avec la Hongrie et la Pologne du règlement de questions particulières ou d'améliorations à apporter aux traités.

Les services consulaires courants englobent non seulement la délivrance de passeports, la prestation de services et la communication de renseignements relatifs à la citoyenneté, mais aussi l'assistance offerte dans des cas graves: maladies, décès, accusations au criminel, garde d'enfants et problèmes d'argent sérieux.

IMAGE DU CANADA À L'ÉTRANGER

Grâce à ses 118 ambassades, hauts-commissariats et consulats, le ministère représente le Canada à l'étranger et il y défend les intérêts de